

*N° 1130*

REDACTION,  
ADMINISTRATION  
IMPRIMERIE  
PATRICE LUMUMBA  
2<sup>ème</sup> ETAGE  
B. P. 341  
TEL. : 51 - 50  
CONAKRY  
REPUBLIQUE  
DE GUINÉE

# HOROYA

Directeur politique :  
LEON MAKÀ

Directeur de publication :  
TIBOU TOUNKARA

Directeur :  
FODÉ BÉRETÉ

SEPTIEME ANNEE 1967

N° 1130

Mardi, 21 Février 1967

4 pages - 25 Francs

DIRECTIVES DU CHEF DE L'ETAT AUX CADRES FINANCIERS (LE 15 DEC. 1966)

## « .. DEFENDRE TOUJOURS LA CAUSE DE LA REVOLUTION, LA MORALITE DES DEPENSES, LA REGULARITE FINANCIERE CONTRE TOUTE ACTION TENDANT A TROMPER LE PEUPLE DE GUINEE.. »

On se souvient qu'au dernier C.N.R. tenu à Labé du 27 au 31 janvier 1967, le Secrétaire Général du Parti avait annoncé la création d'un département chargé du contrôle de toutes les activités financières des sociétés et entreprises d'Etat et celles aussi d'une cour de comptes.

Ces décisions motivées par notre souci constant d'un accomplissement efficace et rapide des opérations financières nécessitées par le rythme et le développement du pays avaient été précédées par un séminaire des cadres de nos services financiers en décembre dernier.

Le Chef de l'Etat avait reçu alors, le 15 décembre 1966, ces techniciens des finances et avait développé à leur intention l'importance du rôle de ceux-là mêmes qui sont chargés de la bonne gestion du patrimoine national.

Nous publions à partir d'aujourd'hui le texte intégral des instructions données à nos cadres financiers par le premier magistrat de la République.

Camarades,

Le programme de rénovation générale du peuple de Guinée qui doit aboutir au développement de ses capacités de création et de gestion, ainsi que le rôle particulier de l'Etat dans cette tâche ont été définis comme s'inscrivant dans l'exécution des décisions conçues et arrêtées en fonction des seuls intérêts de la Nation. L'Etat, accomplissant donc une mission sociale qui doit traduire avec honnêteté la volonté du peuple de voir dans tous les secteurs organisés, ses activités être conformes à ses objectifs d'émancipation, n'est ni un Etat de coercition, ni un Etat patron, puisqu'il ne veut assumer qu'un rôle technique, laissant au peuple lui-même le soin de déterminer les objectifs politiques, économiques et sociaux de l'action dévolue à son Administration. Nous avons également dit que l'organisation financière d'une nation a une importance fondamentale, en ce sens que le caractère moderne de tout Etat se définit par le choix d'un certain nombre de principes dans la conduite des affaires de la collectivité, principes qui excluent l'arbitraire et le népotisme, revêtant de ce fait un caractère scientifique impersonnel, lequel aboutit dans son application, à la sauvegarde du bien-être collectif.

L'organisation financière est donc appelée à se développer, en ce sens que l'Etat se développe et que le peuple renforce ses capacités de création et de gestion. On ne peut gérer que ce qui existe, et pour qu'il y ait existence, il faut qu'il ait création.

L'organisation financière a aussi pour rôle de permettre une bonne gestion, une bonne utilisation de ce qui existe. La bonne gestion a un caractère tactique, ayant pour but de ne pas diminuer la valeur du patrimoine : alors que la bonne exécution a pour finalité d'assurer, dans des conditions adéquates et par des actions positives, l'utilisation du patri-

moine. C'est le développement de ce patrimoine qui confère aux comptables et aux autres responsables aux différents échelons de l'organisation financière d'un Etat leur double mission de contrôle, de la régularité et de la moralité des opérations.

Nous avons déjà fait l'effort d'adapter la structure de l'organisation financière aux réalités dynamiques créées dans le pays depuis son indépendance, en faisant une judicieuse reconversion des structures anciennes, en élargissant et en complétant les organismes et en créant des échelons nouveaux correspondant à la nouvelle organisation sociale et politique du pays. Nous nous sommes, dans la définition des rôles, expliqués suffisamment pour que le sens de la responsabilité qui s'attache à l'activité des citoyens dans un régime révolutionnaire, soit la pratique de tous les jours. Et c'est dans le cadre de la définition des responsabilités que, dans le domaine qui vous concerne, des tâches bien précises vous ont été confiées et dont l'exécution fidèle par vous aura comme résultat immédiat de faire respecter la philosophie de notre Etat, d'assurer une gestion saine de notre patrimoine national, concourant par là à sa bonne utilisation pour un développement continu de la nation.

Déjà, vous avez exprimé votre plein accord quant à la structure qui existe. Nous vous l'avons dit à plusieurs reprises: parmi les conditions du succès de toute entreprise, la justesse de la structure liée aux impératifs du développement n'est qu'une de ces conditions. Elle vient d'une part, bien après la justesse des objectifs assignés aux activités du peuple et, d'autre part, après cette troisième condition qu'est la fidélité des hommes chargés de responsabilités aux différents échelons à l'égard de ces mêmes objectifs assignés à l'action collective, à l'égard des principes recommandés aux uns et aux autres, à l'égard de l'intérêt général.

Deux cas peuvent se poser au contrôleur financier:

**Premier cas :** Dans une délégation ministérielle, le Trésorier Principal veut appliquer concrètement, c'est-à-dire honnêtement, les principes et les méthodes des retenues par notre Etat. Ainsi, ne tenant aucun compte du fait qu'un document considéré par lui comme irrégulier émane d'un Ministère, d'un Gouverneur, d'un Commandant d'arrondissement ou de quelque autre citoyen, il faut une application fidèle de la loi qui doit lui permettre de déterminer, dans quelle mesure le document considéré n'est fidèle ni à la lettre ni au sens de la loi.

Ce comptable est fidèle au régime: il entend appliquer

(Suite page 2)



## « .. DEFENDRE TOUJOURS LA CAUSE DE LA REVOLUTION, CONTRE TOUTE ACTION TENDANT A TROMPER LE PEUPLE DE GUINEE.. »

(Suite de la première page)

correctement les principes directeurs auxquels il doit se conformer et prend ses responsabilités en acceptant ou en rejetant le document. Il peut arriver que celui dont l'acte a été censuré ne soit pas fidèle à la philosophie de l'Etat, que prédomine en lui la volonté de tricher avec la Révolution: il passera alors par des moyens irréguliers pour avoir raison du Trésorier. Ainsi il essaiera de le corrompre sentimentalement, moralement, politiquement, matériellement. Il évoquera par exemple, les difficultés qu'il y a à obtenir de la capitale certaines commodités, non prévues au budget de l'Etat, mais cependant nécessaires à la région et insistera donc sur la nécessité de passer par des voies plus ou moins licites pour satisfaire ses besoins.

Ou bien, à propos de crédits non encore utilisés quand approche la fin de l'année budgétaire, ce haut responsable tentera de les faire utiliser à d'autres fins «pour que nous ne les perdions pas, étant obligés de les reverser aux finances»

Enfin mille et une raisons sont invoquées pour tourner la loi et je suis heureux d'avoir à mes côtés un Gouverneur qui a une certaine expérience pour avoir auparavant, été financier et inspecteur des affaires administratives qui sait, par conséquent, de quoi je parle.

Parfois aussi, on utilisera la corruption matérielle. Des enquêtes effectuées au niveau de certains services financiers nous ont permis de connaître les astuces que l'on emploie pour corrompre matériellement nos cadres financiers. Il est arrivé à des Gouverneurs de proposer à des trésoriers: «vous savez, mon cher ami, il n'est plus prévu de logement gratuit pour les fonctionnaires.

Je vous plains. Vous avez tant d'enfants, tant de femmes comment faire? On ne peut vous aider sans contourner la loi. Il s'agit donc de nous mettre d'accord. Je vous propose ceci: il m'est possible et c'est mon droit officiel de recruter des travailleurs pour s'occuper du jardin, de telle ou telle autre activité. Je fais donc une liste de main-d'oeuvre théorique correspondant à une somme ...x... dont je vous donnerai la moitié pour que vous puissiez payer le loyer que vous êtes obligés de supporter à votre compte. Vous vous installerez ainsi sans attirer l'attention des autres fonctionnaires qui ne comprendraient pas pourquoi la région s'occuperait de vous meubler, alors que les mêmes commodités leur sont refusées. Voilà les formes que je préfère utiliser pour vous aider».

Devant une offre semblable deux réactions sont possibles. Prenons le cas où le financier est honnête, fidèle au régime. Il veut que la régularité et la moralité recherchées par l'honnête homme soient traduites dans son comportement professionnel. Il ne triche pas avec la révolution. Il exécute sa mission avec honneur, il assume ses responsabilités à l'égard de qui que ce soit, même hiérarchiquement placé au-dessus de lui.

Il n'a comme base d'appréciation que les textes.

Ici, le financier doit savoir, et ne doit pas oublier qu'un tel comportement, exemplaire, peut entraîner des réactions diverses, irrationnelles, dont la corruption morale et matérielle dont je viens de vous donner des exemples.

Il faut donc que les camarades sachent que leur honneur propre et le sens de la dignité, sont absolument opposés à cette corruption, car si la corruption parvient à vous influencer, vous ne seriez plus des hommes conscients. **En effet la dignité du fonctionnaire ne se vend pas, la dignité de l'homme ne se vend pas.** D'autre part, c'est en se laissant corrompre que vous portez atteinte à votre propre dignité et aux intérêts dont la sauvegarde vous a été confiée par l'Etat. D'aucuns croient qu'il s'agit de tromper le Chef

de l'Etat, le Ministre ou l'Inspecteur des Affaires Administratives. Mais si vous savez en conscience que les biens de l'Etat n'appartiennent en propre ni au Chef de l'Etat, ni au Ministre, ni au contrôleur, ni au Chef de service, mais au peuple de Guinée, ce ne sont donc pas ces derniers qui sont trompés, mais bien, par conséquent, le peuple de Guinée.

La corruption peut ne pas payer, c'est-à-dire que toute tentative de corruption est rejetée par l'honnête homme qui, en toute conscience et en toute connaissance de cause, veut assumer ses responsabilités. Autant il n'interviendra pas auprès du Gouverneur pour que celui-ci prenne telle décision plutôt que telle autre dans l'exécution de ses fonctions de Gouverneur, ni auprès du Directeur d'Ecole dans la manière de noter les devoirs des élèves, ni auprès du médecin pour imposer telle idée, autant il n'acceptera pas que lui soit dicté son comportement, car il est censé connaître mieux que les autres les textes dont l'exécution lui a été confiée. Dans ce cas donc, la corruption n'agit pas et ne doit pas agir autrement qu'en galvanisant la volonté de tous les hommes de rester fidèles à la révolution.

Mais dans ce cas, il arrive aussi, deuxième hypothèse, que le fonctionnaire subalterne, qui croit n'avoir pas été aidé par intransigeance du comptable, lui en garde rancune. Et s'il s'agit d'un haut fonctionnaire, en l'occurrence du Secrétaire Général de la Région, du Gouverneur de la Région ou même d'un Ministre ou encore du Président — il n'y a pas de limite dans l'utilisation des mauvaises méthodes — donc, d'un chef hiérarchique, ce dernier prend ombrage du fait qu'un subordonné s'élève contre ses décisions, considérant ainsi que la diversification des fonctions amène une hiérarchisation dans les valeurs individuelles, ce qui est inexacte.

Toutes les fonctions sont nécessaires, c'est pourquoi elles ont été créées et toutes les fonctions sont égales. Ce sont les échelons qui sont subordonnés les uns aux autres. **La subordination d'un secteur, d'un échelon à un autre, n'équivaut pas à la subordination de l'homme à un homme.** Il arrive que certains responsables qui ne comprennent pas le sens précis de la hiérarchisation des échelons dans l'égalité des hommes et qui voudraient substituer un terme à un autre, se considèrent comme bafoués dans leur grande dignité parce qu'un contrôleur subalterne, un Trésorier Général, se serait opposé systématiquement à une décision prise par eux. Et comme ce fonctionnaire est officiellement inattaquable, ils utiliseront mille et une astuces, mille et une combines, les moyens les plus sataniques pour pouvoir se venger de lui.

Si le comportement politique de l'homme peut-être exploité, on dira qu'il n'est pas reconverti, n'assiste pas aux réunions du comité, qu'il est en mal avec le Bureau Fédéral et qu'en conséquence, on ne veut pas de cet homme dans la région.

Et si on sait qu'il est honnête sur le plan militant, on cherche ailleurs, dans le domaine social, par exemple, pour l'amener à composition.

Cette deuxième hypothèse existe en fait et beaucoup de comptables ont été victimes de leur honnêteté dans l'application des textes, victimes de responsables qui auraient dû être les premiers à les encourager, à les féliciter et même à leur faire obtenir des avancements exceptionnels. Malheureusement la défaillance se situe à un niveau hiérarchique supérieur, où l'on utilise les réactions négatives à l'endroit de ce bon fonctionnaire, pour muter, pour retarder l'avancement et enfin mater cet homme qui n'a eu que le tort d'avoir cherché à appliquer, correctement, les textes votés par notre Assemblée ou décrétés par notre Gouvernement.

(A suivre)



# LA GUINÉE — L'AFRIQUE — LE MONDE

(Suite de la Page 4)

## A GUECKEDOU LES C.E.R. SE PORTENT BIEN

tant ouverts, les brigades passent par roulement et à l'ensemble des élèves de se familiariser avec toutes les activités entreprises par le C.E.R. Il a poursuivi, confiant :

«Au C.E.R., il s'agit de savoir, mais aussi de savoir faire, de lier la théorie à la pratique. C'est pourquoi, pour nos instructeurs les séances de travaux pratiques sont aussi des séances d'études. Les élèves doivent-ils creuser un puits, installer un jardin ou un champ? Ils expliqueront les raisons du choix du terrain, les raisons et les avantages des méthodes préconisées, les soins particuliers à apporter et leurs effets bénéfiques sur la plante. Ainsi, les séances de travaux pratiques mobilisent-elles tous les sens des enfants qui, tout naturellement en firent un réel intérêt.

Il ne serait pas superflu de rappeler qu'une note de conduite et une de travaux pratiques entrent dans l'appréciation des élèves lors des examens blancs.»

Si donc le travail du début — défrichage, construction, déblaiement — n'a pas été facile pour les jeunes élèves, comme on s'en doute, il faut dire que l'objectif est bien atteint, si l'on considère le temps d'expérimentation. Car il ne s'agit pas seulement de cultiver. Le travail productif est maintenant lié étroitement aux études ; chaque classe se divise en brigades de travail et les élèves apprennent à travailler effectivement de leurs mains, à appliquer les connaissances

étudiées en classe, à gérer le collectif et la production du groupe.

Il faut que nos frères du C.E.R. comme j'ai eu à discuter avec ceux de Fangamadou, sachent, pour mieux l'exécuter, que la pirogue qu'ils fabriquent pour servir au moment des crues, obéit au principe d'Archimède. C'est ainsi qu'ils feront bénéficier leurs frères de leur science appliquée et non plus abstraite.

Le palmiste que les collégiens ramassent, le manioc qu'ils cultivent, les haricots, les arachides rapportent une somme rondelette au C.E.R. Mais ces produits transformés rapportent encore bien plus que vendus bruts. C'est cela qu'il faut comprendre et c'est pour cela que chaque C.E.R. doit bientôt ambitionner d'avoir son petit «complexe industriel» car la transformation sur place constitue pour l'école polytechnique, le plus précieux enseignement, le plus précieux apprentissage. C'est là pensons-nous, que nos services du commerce extérieur, les responsables de l'enseignement doivent travailler en parfaite collaboration en vue de procurer aux collègues tout le matériel dont ils ont besoin. Les autorités régionales de leur côté doivent aider les révolutionnaires en herbes que sont les pionniers des CER à se doter d'équipements appropriés, pour que les collègues puissent répondre valablement à leurs vocations. Pour la Guinée-Forestière, il s'agit par exemple de pressoirs à huile, des machines décortiqueuses, etc., car il faut que les élèves s'initient eux-mêmes à la pratique de ces machines, qu'ils contribuent effectivement à résoudre les problèmes économiques de leurs localités, partant de la nation. La vente des produits peut compenser les pertes dues à la mauvaise récolte et aux calamités naturelles. Les enfants, dès lors, connaissent les problèmes économiques pour les avoir vécus. Nous estimons que c'est cette tendance qui doit être favorisée, voire généralisée.

Car, les collègues d'enseignement révolutionnaire, avons-nous dit, doivent faire acquérir à toute la jeunesse des connaissances scientifiques efficaces, c'est-à-dire

d'une part débarrassées des conceptions vieillottes qui les encombre, d'autre part, propres à développer toutes les potentialités des jeunes qui les acquièrent.

Concrètement, de quoi s'agit-il ? Lors de notre dernier reportage à Kaback, nous avions rapporté que la moisson se faisait là-bas, non avec des faucilles, mais des couteaux. De ces deux instruments, lequel s'avère plus commode, plus rentable ? Les jeunes des CER peuvent se livrer à cette expérimentation. Nous avons également vu à Bentley que les camarades tentent des attelages à un boeuf au lieu de deux comme on en voit en Haute-Guinée, par exemple : la terre de Guéckédou peut-elle être travaillée par des charrues légères ? Faut-il les charrues lourdes de Haute-Guinée trainées par une paire de boeufs ? Quelles sont à ce point de vue les exigences des terres de la Guinée-Maritime, celles de la forêt avec ses nombreuses racines ou la Moyenne-Guinée où la «bolsérisation» menace. Autant de questions auxquelles les collègues d'enseignement révolu-

tionnaire doivent chercher réponses.

Nous avons vu dans certains CER les paysans donner des conseils précieux sur la culture de telle ou telle plante. Certains nous ont affirmé que c'est du gaspillage d'entretenir par exemple, les pépinières de caféiers et qu'au lieu de couvrir les jeunes plants dans des terrains aménagés et découverts, qu'il était plus indiqué de les avoir sous d'autres arbres, voire dans les herbes. Cette pratique est-elle juste ? Au CER de répondre. Car au cas où la thèse des paysans serait juste des dizaines voire des centaines de milliers de francs que l'on investit dans certaines régions pour couvrir le jeunes plants peuvent être heureusement utilisés à autre chose.

Une vérité élémentaire dans la production c'est que l'outillage constitue l'élément le plus actif, le plus déterminant après l'homme. Il est donc d'une grande portée révolutionnaire pour élever rapidement la productivité du travail, développer les métiers et les branches de pro-

duction, accumuler plus de capital, de posséder de bons instruments agricoles.

Il s'agit donc en premier lieu d'améliorer, de rénover les instruments de travail. Nous avons parlé des charrettes, à roues, à treuil, de la multitude de herbes, laquelle faut-il recommander ? Les herbes à disques, à lames, à plusieurs rangées de dents ou à roues étoilées ? Cette investigation doit aller des batteuses trainées par la force animale, au ventilateurs de grains à boîtes en passant par les charrettes de transport, les hachoirs et laminoirs.

La rénovation des instruments aratoires devant partir des conditions concrètes du travail et des particularités de la production locale, les CER sont bien indiqués pour opérer chacun dans son secteur. Car il est infiniment plus réaliste d'améliorer les instruments traditionnels avant la généralisation progressive de la mécanisation de l'agriculture. Comme le disent les anciens, les vieilles méthodes ont parfois du bon et les jeunes des CER doivent bénéficier des expériences concluantes — et elle sont nombreuses — doivent les améliorer.

(A suivre)

## SPORTS... SPORTS... SPORTS...

(Suite de la Page 4)

met d'apprécier leur excellent jeu de la tête et surtout la rapidité de certains avants qui se montrent assez menaçants. Mais malgré plusieurs tentatives déçues, Kandia inscrit le 3e but guinéen dans un duel sans merci avec Thiam l'infortuné gardien de but sénégalais.

Le clou de cette rencontre spectaculaire, rencontre riche en enseignements, aura été situé à 6 minutes de la fin quand un grand concert d'ovations salue un magnifique plongeon latéral de Mordaye sur un violent tir de Segal.

La cause était entendue avant la fin d'une rencontre victorieuse disputée avec cœur par nos nationaux.

Les leçons à tirer sont nombreuses dans les 2 camps.

Du côté sénégalais il faut rendre hommage à l'esprit de sportivité des collègues de Thiam le gardien de but sénégalais champion de l'anti-jeu. (Brutalité visible, conduite qui a provoqué un tonnerre de protestations de la part du public) parmi ces joueurs sénégalais, on retiendra longtemps à l'es-

prit les noms de l'infatigable Moussé M'Baye, de Yatma Dionck à l'écrasante puissance de pénétration et naturellement Louis Camara et Louis Gomis qui ont fait preuve d'un grand sang froid.

ET MAINTENANT ?

Du côté guinéen, cette victoire méritée ne doit pas nous permettre de perdre de vue les nombreux problèmes que nos responsables sportifs ont à résoudre pour donner une vraie personnalité à notre formation nationale.

Les espoirs que nous fondions sur certains jeunes joueurs de grand talent se sont justifiés. Bab Oury à la recherche d'une expérience internationale nous a prouvé qu'il pourra mieux faire dans l'avenir.

DIA, cet excellent et intelligent distributeur, au bagage technique élevé s'est distingué par ses passes précieuses. Malgré la déféction de son physique, il fut d'un support appréciable. L'émulation provoquée par la venue massive de jeunes espoirs dans les rangs de notre équipe a provoqué une nette

amélioration de l'efficacité et du comportement des joueurs.

Dans ces difficiles matches de coupe où les moindres erreurs des arrières sont fatales, nos défenseurs ont su briser les assauts des avants sénégalais avec une grande lucidité et beaucoup d'engagement. Enfin la bonne tenue de l'ensemble des joueurs guinéens dans ce grand match à enjeu, a été exemplaire.

A la veille de la rencontre de Dakar, il serait opportun d'éclairer nos joueurs sur les dangers que constituent la défense en ligne. Au Stade de l'Amitié, le public sénégalais qui approuve sans doute les débordements de nos avants, différents arrêts sanctionnant sera le 23e joueur qui donnera beaucoup de fil à retordre à notre Onze National.

Une chose est pour le moment certaine, la Guinée espère participer pour la première fois à la phase finale de la Coupe Africaine des Nations. Le comportement de nos joueurs qui se sont révélés capables de grandes actions, nous dira le 19 mars à Dakar oui ou non.

KANTE BOUBACAR

### Accord de coopération

(Suite de la Page 4)

Par ailleurs M. Chen Yi, vice-premier ministre et ministre des Affaires Étrangères de Chine Populaire a accepté une invitation de se rendre en Mauritanie à une date non encore fixée. Cette invitation a été présentée par le ministre des Affaires Étrangères et du Plan de Mauritanie M. Birane Mamadou Wane.

M. Chen Yi de son côté a invité le Président Mokta Ould Daddah, à visiter la Chine Populaire à la date qui lui conviendrait, indique encore le communiqué.



# HOROYA

ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DÉMOCRATIQUE DE GUINÉE

COMPTE CHEQUES POSTAUX (C. C. P.) 7770  
BANQUE CENTRALE R. GUINÉE (B. C. R. G.) 32 - 34 - 58

## Un accord de coopération entre la Chine et la Mauritanie a été signé à Pékin

La République populaire de Chine et la République Islamique de Mauritanie ont signé jeudi un accord de coopération commerciale, économique, technique et culturelle.

Le premier Ministre chinois, M. Chou En Lai, était présent à la signature, qui a été effectuée par le Ministre des Affaires Etrangères chinois, le Maréchal Chen Yi et son homologue mauritanien, M. Birane Mamadou Wane.

La Chine et la Mauritanie ont lancé vendredi un appel aux peuples d'Asie, d'Afrique et du reste du monde pour qu'ils consolident leur unité afin de pouvoir livrer un combat résolu contre l'impérialisme, le colonialisme, et le néo-colonialisme, déclare le communiqué publié à Pékin à l'issue de la visite en Chine de M. Birane Mamadou Wane, ministre mauritanien des Affaires étrangères.

Le communiqué ajoute également que la situation actuelle est «très favorable à tous les peuples révolutionnaires du monde» et que «l'impérialisme ne durera pas longtemps».

Au cours de sa visite, précise encore le communiqué, M. Wane a été reçu par Mao Tsé-Toung et Chou En-Lai, premier ministre chinois.

Au cours des entretiens qu'il a eus avec son homologue chinois le Maréchal Chen Yi, M. Wane a indiqué que le gouvernement mauritanien était fermement en faveur de la restauration des droits légitimes de la Chine aux Nations Unies et s'opposait avec une fermeté égale à la théorie visant à l'établissement de «deux Chineses».

«Les deux parties sont tombées d'accord sur la nécessité qu'avaient les peuples afro-asiatiques et les peuples du monde entier à s'unir encore plus fermement pour combattre réso-

lument l'impérialisme, le colonialisme et le néo-colonialisme».

«Au sujet du Vietnam, les dirigeants chinois ont souligné que la guerre de résistance menée par le peuple vietnamien contre l'agression américaine était le centre de la grande bataille qui oppose actuellement les forces contre-révolutionnaires dans le monde entier». «Comme toujours, souligne le communiqué, le gouvernement et le peuple chinois soutiendront le peuple vietnamien. La délégation mauritanienne a également exprimé son soutien au peuple vietnamien».

Toujours selon le communiqué, «les deux parties ont déclaré qu'elles soutiendraient le peuple de Palestine dans son combat légitime et ont condamné l'Afrique du Sud et la Rhodésie pour leur politique d'apartheid».

(Suite page 3)

## A GUECKEDOU LES C.E.R. SE PORTENT BIEN

(Suite de nos précédents numéros)

A Guéckédon les CER se portent bien. Sur toute l'étendue de la circonscription scolaire de Guéckédon, les CER, véritables ruches, s'organisent de telle manière à obtenir en leur sein le système de self-gouvernement de la discipline librement consentie. «Rien d'étonnant en cela, nous a dit le camarade Marcel Mato, quand on sait que ces établissements, dans leur conception originelle doivent tendre leurs efforts, vers la formation de citoyens d'un type nouveau, débarrassés des complexes, aimant profondément la vie en société et rompus à l'exercice de la responsabilité».

C'est donc dire que le point le plus important a été que les maîtres des CER et leurs

## Premier Round éliminatoire de la Coupe d'Afrique des Nations

# GUINÉE-SENEGAL 3 à 0

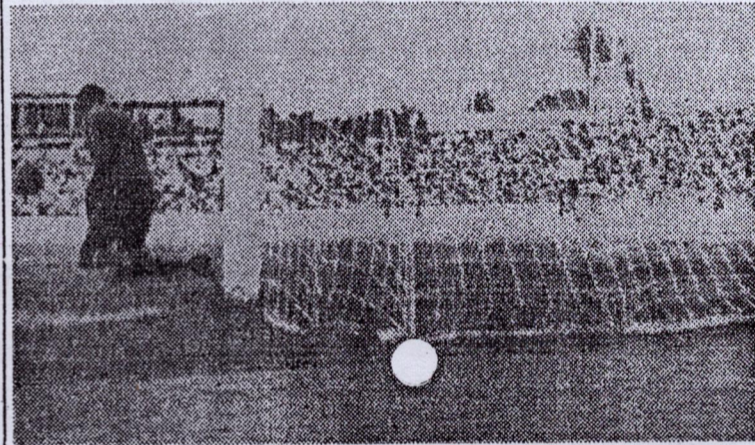
## La confrontation de deux systèmes de jeu donne la victoire au onze national guinéen sur l'équipe nationale du Sénégal.

Ainsi donc à la suite de la nette victoire acquise par 3 buts à zéro sur le Onze National Sénégalais, l'équipe nationale de la République de Guinée prend une avance de 3 points dans cette phase du round éliminatoire de la coupe d'Afrique des Nations.

L'admirable spectacle s'est donc produit et ceci permit non seulement de régaler la population sportive de Conakry, mais surtout d'envisager l'avenir du football guinéen avec plus de sérénité.

(4-2-4 ou béton, pratiqué par les guinéens et 4-3-3 ou la défense en ligne, formule appliquée par les sénégalais).

A notre avis aucun des systèmes n'a gagné, mais plutôt les hommes. Le début de cette pre-



Thiam Amadou le Gardien de but sénégalais

Comme nous le disions à la veille de l'année dans notre message de vœux aux sportifs guinéens, l'année 1967 devrait être aussi celle de la réussite.

Revenons d'abord au match lui-même qui, sur le plan technique était la démonstration de deux systèmes de jeu :

ère mi-temps fut émaillée du côté guinéen de tentatives hésitantes dont certaines de Kandia étaient tranchantes. Si les sénégalais sous l'impulsion de M'Baye Moussé ont dominé dans les 12 premières minutes sans aboutir, c'est qu'ils ont eu à faire à un homme qui, après

3 mois de suspension tenait à affectuer une rentrée fracassante. Il s'agit de notre portier Morlaye qui a fait étalage d'une forme éclatante en stopant miraculeusement un tir à bout portant décoché des 10 mètres par M'Baye Moussé. Morlaye devait récidiver son exploit une minute après une dangereuse tête de Yatma.

Malgré tout l'incompréhension régnait entre nos défenseurs qui tenaient à aider vaillamment nos avants dont les battements allaient être couronnés par un but manqué par Dia à la 24ème mn. dans un duel avec le goal sénégalais.

Mais à la 26e minute, Chérif, à la suite d'une combinaison de nos avants, marque le premier but.

Ce but qui laisse le public sur sa soif servira de tonus pour transformer la cadence du jeu.

La première mi-temps finit donc après un abattage extraordinaire de M'Baye Moussé, excellent fer de lance sénégalais, mais dont les actions n'ont pas permis de changer le score.

La deuxième mi-temps de cette fiévreuse rencontre s'avèrera plus décisive malgré les multiples remarques de l'arbitre voltaïque sur le hors-jeu, les guinéens montrent leur vrai visage.

Kandia dans un style déconcertant nous démontre non seulement ses qualités de champion du slalom, mais aussi, dans sa merveilleuse entente dans la «1-2» en occasionnant un pénalty sur faute de Issu-Baye.

La transformation de ce penalty par Bafodé met le public dans une atmosphère de fête.

Ainsi les étincelles jaillissent de part et d'autre. Du côté sénégalais on s'évertue à user de tous les styles, ce qui nous per-

(Suite page 3)

### NOS REPORTAGES

élèves ont disposé, depuis la création des collèges révolutionnaires, d'une ligne générale, sur le plan de la réforme de l'enseignement pour orienter leurs efforts. L'objectif de notre éducation est précisé en termes clairs; non de façon abstraite, mais concrètement avec les exigences de la Révolution. Dans les conditions nationales guinéennes, former des hommes nouveaux, des travailleurs armés d'une conscience socialiste possédant la science et les techniques nécessaires pour transformer l'ancienne société.

Cette orientation nouvelle de l'éducation devient une réalité à Guéckédon, la fédération pilote du P.D.G.. C'est à se demander si une autre

fédération aura l'honneur de favoriser la naissance d'un C.E.R. pilote, ailleurs qu'à Guéckédon.

En effet, il faut ajouter à la gamme variée de tâches auxquelles les collégiens des C.E.R. sont concrètement attelés, il faut ajouter la fabrication de briques cuites, au niveau de chaque collège, devant lui permettre de faire face à la construction de classes nouvelles, pour les nouveaux élèves. Dans quatre des C.E.R. visités, ces briques sont en confection, ou déjà fabriquées et soigneusement rangées sous des hangars, construits de la main des collégiens - à l'abri de la pluie fort abondante dans la région - Le travail partout organisé. L'inspecteur primaire nous a dit à ce propos: «Les chantiers é-

(Suite page 3)

## NOUVELLES BREVES

Le Gouvernement de la Somalie a invité le Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine à demander à tous les Etats de l'O.U.A. de mettre en pratique les résolutions des Nations Unies et de l'O.U.A. en fournissant une aide suffisante au Mouvement de libération de la Somalie dite française. Cette demande est contenue dans un cable envoyé mercredi par le Ministère des Affaires Etrangères de Somalie.